



## Conseil Permanent du 14 août 2008

### Déclaration de la Délégation de *Suisse* concernant la *Géorgie*

La Suisse remercie le représentant spécial de son compte rendu très attendu. Elle salue les efforts déployés par la Présidence en charge de l'OSCE pour contribuer à faire cesser les combats en Géorgie et à établir un cessez-le-feu durable préalable à une solution politique au conflit. L'OSCE, déjà présente en Géorgie et dotée d'un mandat qui depuis 1992 lui donne une responsabilité dans l'élimination des sources de tension relatives à l'Ossétie du Sud, ne peut manquer de constater que les combats qui ont eu lieu en Géorgie entre les armées de deux Etats constituent un grave recul pour sa mission. Ces événements sont aussi de nature à mettre en danger la sécurité de toute la région. Pour la Suisse, l'OSCE est la gardienne des principes de coopération qui doivent permettre de surmonter cette situation grave. L'organisation est le lieu où doit se poursuivre, par la discussion et la négociation, le règlement des questions auquel le recours aux armes n'est en aucun cas une solution. La Suisse soutient, à cet effet, le renforcement de la présence de l'OSCE sur le terrain.

Permettez-moi enfin ailleurs de répéter ici l'appel fait par mes autorités à la Géorgie et la Russie afin que les organisations d'aide internationales soient autorisées à accéder rapidement et sans entraves aux régions touchées pour porter assistance aux victimes.